

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 2. — Février 1887.



EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SEN LIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — *M. Minguet.* — M. Cagny. — *M. Deshais.* — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire* (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — *M. Bruiet.* — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — *M. Corbin.* — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — *M. Sebert.* — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Évêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président.*
M. Cossin, *secrétaire.*
M. Reusse, *conservateur du matériel.*
M. Jassem, *secrétaire-général.*
M. Dubarle, *jardinier-professeur.*

BUREAU GÉNÉRAL

<i>Président</i>	MM. Vernois.
<i>Vice-Présidents</i>	Thirion, Brochon et Vinet.
<i>Secrétaire-Général</i>	Delamotte.
<i>Secrétaire-Général-Adjoint.</i>	Cagny.
<i>Secrétaires</i>	Lebrasseur et Legras.
<i>Trésorier</i>	Drivière.
<i>Trésorier-Adjoint</i>	Noché.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i> ..	Deslandes.
<i>Conservateur du Matériel</i> ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Duronssoy. — Ferraud. — Fossiez. — Guinand. — Pecquet. — Salot. — Tassin. — Delmont. — Dupuis.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — *Vice-Président* : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — *Vice-Secrétaire* : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9353

SHAS



KINA

**Vin apéritif, tonique et reconstituant,
composé suivant la formule du Dr HERPIN.**

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

Le **Kina**, dont le goût est très agréable, est un vin dont l'usage est particulièrement recommandé pour combattre les affections qui résultent de l'appauvrissement du sang (anémie, chlorose, scrofule, leucorrhée, etc.).

Le Quinquina et les autres éléments qui composent le **Kina**, ont des propriétés fébrifuges, nutritives, stimulantes et anti-nerveuses, qui, combinées avec le vin lui-même, donnent au produit complet ses propriétés toniques et reconstituantes. Les prix de vente du **Kina**, *franco* à domicile, sont : Caisse de 3 litres, 9 fr. — 6 litres, 16 fr. 50 — 12 litres, 30 fr.

EAUX-DE-VIE

MÉDAILLE DE VERMEIL, PARIS 1885.

Excellente eau-de-vie, vieille, bonifiée, 45°... En litres **1 fr. 60**

— — — — — En fûts **1 fr. 50**

EAU DE TABLE FERRUGINEUSE

DE

CHANTILLY (Oise),

GAZEUSE, DIGESTIVE, DIURÉTIQUE ET RAFRAICHISSANTE
NE DÉCOMPOSANT PAS LE VIN

Livraison aux Consommateurs dans tout le Département de l'Oise,
à **25 centimes la bouteille** (verre compris).

Adresser les Commandes à L. ROTÉE, à Nogent-sur-Oise,

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

J'adresse des échantillons à toute personne qui m'en fait la demande.
Tout envoi qui ne serait pas exactement conforme à l'échantillon choisi,
serait, sans aucune discussion, repris par moi.

Le tarif des vins fins et des alcools est envoyé sur demande.

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,
Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins fort sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Epoque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson — Battage et produit.

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 FÉVRIER 1887.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Secrétaire-Général donne lecture d'une lettre de M. Brochon, vice-président de la Société, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.

Plusieurs membres expriment leurs regrets sur l'absence des apports en séance.

Sont admis comme membres nouveaux :

MM. VAUDIER (Louis-Clément), jardinier à Montlévêque.
HUMBERT, jardinier chez M. Troncín, à Chamant

Sont présentés :

MM. BACH, paysagiste à Chantilly.
FLEURET, jardinier à Chantilly.
LÉPINE (Jules), id.
WACHEUX, id.

Le séance est levée à trois heures et demie.

CAUSERIE SUR LA GREFFE

Pour que la greffe réussisse, il faut que les deux parties, le greffon et le sujet, soient suffisamment en sève, principalement le dernier; il faut, de plus, que les sections ou coupes soient bien nettes, et enfin s'assurer de la coïncidence des coupes du liber du greffon avec celles du sujet, en augmentant le plus possible leur point de contact. Pour être compris, nous dirons en passant que les couches du liber occupent la

partie la plus intérieure de l'écorce et touchent à l'aubier ou couche de bois récemment formée.

Un temps trop sec ou trop humide occasionne toujours l'insuccès; le ou les greffons doivent appartenir à la même famille que le sujet, qui se nomme aussi porte-greffes. Certains sujets peuvent recevoir des greffons d'espèces différentes, sans toutefois que la réciproque puisse avoir lieu. Ainsi, comme exemples, nous dirons que le cerisier réussit bien sur Sainte-Lucie, tandis que ce dernier ne peut se souder sur aucune espèce de cerisier; le pommier ne peut pas être greffé sur poirier, cependant on rencontre parfois le poirier sur le pommier et y prospérant quelque temps. Ces faits n'ont pas été expliqués; les recherches scientifiques n'ont pas encore pénétré ces mystères de la végétation.

Quoiqu'il en soit, l'opération du greffage a une très grande utilité et rend de bien grands services à l'arboriculture. Elle permet de reconstituer un sujet épuisé, languissant, par l'alliance d'une nouvelle sève, surtout si le greffon employé appartient à une espèce vigoureuse. Elle augmente la jouissance en permettant aussi de réunir plusieurs variétés sur le même individu, puis encore de multiplier promptement et à grands nombres toutes nos espèces d'arbres fruitiers, forestiers ou d'ornement, ce qu'on ne pourrait pas obtenir par aucun autre mode de multiplication. Enfin, elle rend productif un arbre stérile, en l'obligeant à nourrir des greffons dont la constitution est telle qu'ils fleurissent au printemps qui suit leur union : c'est la greffe des boutons à fleurs.

Nous voudrions que le greffage soit plus connu de l'habitant des campagnes, qu'il soit plus fréquemment appliqué; il faudrait que chaque ouvrier, possédant un jardin ou un champ, sachât greffer, parce que ce serait là, croyons-nous, le meilleur moyen de propagation des bonnes espèces d'arbres fruitiers.

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Bouvardias à fleurs doubles. — Le *Bouvardia* est originaire du Mexique et du Guatemala ; il a été dédié au médecin Charles Bouvard, surintendant du jardin du roi Louis XIV, en 1628. C'est une charmante plante de la famille des *Rubiacées*, donnant à profusion des fleurs en corymbes terminaux dont les coloris varient du rouge écarlate au blanc pur, et qui sont très appréciées par les fleuristes pour la confection des bouquets où elles produisent un effet charmant.

Depuis quelques années, cette plante s'est enrichie d'une race à fleurs doubles, dont les fleurs ressemblent, en petit, à celles de la *Tubéreuse* et sont bien plus appréciées des fleuristes que les variétés à fleurs simples.

Le *Bouvardia Alfred Neuner*, le premier à fleurs doubles paru, provient d'un accident fixé du *B. Davidsoni* ; il a été obtenu par MM. Nanz et Neuner de Louisville-Ky et a été mis au commerce en 1880. Depuis cette époque, les collections se sont enrichies d'un certain nombre d'autres variétés à fleurs doubles, toutes très méritantes, dont une grande partie provient des gains de l'habile horticulteur de Nancy, M. Victor Lemoine.

Voici la description des meilleures variétés de *Bouvardia* à fleurs doubles.

B. Alfred Neuner. — Plante vigoureuse et très florifère ; nombreux bouquets de fleurs doubles, du plus beau blanc et légèrement odorantes.

B. Hogarthi flore pleno. — Cette variété provient d'une branche fixée du *B. Hogarthi* et présente la même vigueur et la même floribundité que le type ; ses fleurs sont très larges, doubles ou triples à deux ou trois corolles emboîtées, supérieurement imbriquées, d'un joli coloris rouge vif orangé. C'est une variété très recommandable.

B. Président Garfield. — Variété connue aussi sous le

nom de *Rosea plena* et provenant d'un accident fixé du *B. Alfred Neuner* dont il a conservé tous les caractères ; ses fleurs sont d'un beau coloris rose très tendre saumoné ; sa floraison se prolonge très avant dans l'hiver.

B. Sang Lorrain. — Variété rappelant par son port le *B. Alfred Neuner* ; corymbes grands, fleurs grandes, tube cramoisi, corolle à trois rangs de lobes, les extérieurs étalés, les internes dressés, donnant à la fleur un aspect semi-globuleux ; coloris rouge vermillon brillant.

B. Thomas Mehan. — Variété d'origine américaine, produisant des fleurs pleines d'un rouge écarlate orangé.

B. Triomphe de Nancy. — Très jolie variété à fleurs bien pleines, tube et corolle d'un beau rouge saumon ; florifère.

B. V. Lemoine. — Plante touffue et ramifiée comme le *B. Leiantha* ; tiges minces, à feuilles moyennes, terminées par des corymbes bien formés, fleurs composées de trois corolles emboîtées, tube rouge pourpré long et mince, corolle large d'un centimètre et demi, à lobes étalés bien régulièrement ; coloris écarlate feu. Variété très méritante.

CULTURE ET MULTIPLICATION. — Malgré l'abondance de leur floraison et les avantages qu'on peut en retirer, soit pour l'ornementation des serres tempérées et des serres chaudes, soit pour cueillir les fleurs, les *Bouvardias* ne sont pas aussi répandus qu'on peut le désirer. Cela tient, croyons-nous, à ce qu'on ne leur donne pas toujours les soins de culture qu'ils réclament et qui sont très simples.

Au mois de juin, après avoir donné aux plantes un bon rempotage de terre de bruyère mélangée à du terreau de feuilles, on les met dehors en plein soleil, en ayant soin d'enterrer les pots jusqu'au-dessus des bords. On opère les pincements nécessaires pour faire suffisamment ramifier les plantes, et la floraison commence à la fin du mois d'août. Si l'on tient à avoir surtout des fleurs en hiver, on pincera plus tard afin de ne pas laisser développer de fleurs qui épuiseraient la plante. A la mi-septembre, on relève les plantes,

on les repote de nouveau et on les enterre dans une tablette de serre tempérée ou de serre chaude. La floraison des plantes cultivées ainsi commence en octobre et se continue à profusion pendant tout l'hiver. Les *Bouvardias* étant très sujets à être attaqués par les insectes, il faut avoir soin de les bassiner souvent avec de la nicotine étendue d'eau.

La multiplication de cette plante est des plus simples ; elle se fait de boutures ou de fragments de racines, soit à l'automne, soit au printemps, et n'exige pas de soins particuliers.

CHARLES BOLUT.

(*Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Marne*).

*
* *

Culture retardée des Chrysanthèmes de l'Inde. — En horticulture, le *forçage* est le procédé de culture spécialement pratiqué pour amener certaines plantes à fleurir à une époque déterminée.

Parmi les plantes généralement cultivées, il en est qui se prêtent bien au forçage ou chauffage, c'est-à-dire à ce mode particulier de culture par lequel, à l'aide de la chaleur, on peut avancer la floraison ; d'autres, au contraire, y sont plus ou moins rebelles.

J'ai essayé différents moyens de culture pour faire varier l'époque de floraison des Chrysanthèmes de l'Inde ; le forçage des jeunes pousses, devant fleurir la même année, ne m'a donné que de très mauvais résultats. Au contraire, je suis parvenu à obtenir une belle floraison, que j'ai même pu prolonger de février en juillet, à l'aide de quelques opérations particulières que je vais indiquer et qui retardent la floraison au lieu de l'avancer.

Voici comment j'ai opéré : Au mois de juillet, j'ai fait des boutures de Chrysanthèmes avec de longs rameaux (environ la moitié de la pousse de l'année) que je laissai en pleine terre jusqu'en septembre. Ces boutures, placées dans un bon sol, bien préparé, un peu à l'ombre et entretenu humide,

reprirent très bien. Vers le 15 septembre, au moment où les boutons à fleurs commencèrent à se montrer, j'ai relevé ces boutures, que j'ai mises en pots, et j'ai alors rabattu toutes les tiges en ne leur conservant qu'environ 20 centimètres de longueur. Je laisse reprendre ces plantes en plein air. Au premier froid, je les rentraï à l'abri de la gelée dans une serre froide, où je les laissai jusqu'en décembre, ne les arrosant que tout juste assez pour maintenir les plantes en végétation. Pendant ce temps, je supprimai avec soin toutes les jeunes pousses, c'est-à-dire toutes les nouvelles tiges qui naissent de la partie souterraine, ne conservant que les tiges déjà développées. Cette opération de la suppression des nouvelles pousses sortant du sol ou du bas de la tige est particulièrement importante au point de vue du résultat qu'on veut obtenir.

Successivement, en décembre, janvier, février, etc., etc., j'ai mis ces Chrysanthèmes dans une serre dont la température moyenne était d'environ 42 degrés. La végétation a immédiatement repris son activité. J'arrosai les plantes selon le besoin et je remarquai que les rameaux latéraux, qui se développèrent sur les tiges conservées, se terminaient, sans trop s'allonger, par des boutons à fleurs qui s'épanouirent très bien. Au contraire, je constatai que les nouvelles pousses partant de la base des quelques tiges auxquelles je ne les avais pas supprimés, afin d'établir une comparaison, s'allongèrent très vite et s'étiolèrent sans montrer même de boutons à fleurs, bien que ces pieds de Chrysanthèmes fussent, bien entendu, placés exactement dans les mêmes conditions et soumis aux mêmes traitements que les autres.

En résumé, voici comment il faut opérer pour faire fleurir des Chrysanthèmes à contre-saison : Empêcher les plantes de fleurir à la fin de l'année en opérant ainsi que je l'ai indiqué; conserver une partie de la longueur des tiges et supprimer avec soin toutes les pousses qui naissent à la base de ces tiges ou qui sortent du sol; remettre en végétation

dans les conditions précitées, environ deux mois avant l'époque déterminée pour la floraison.

Je ne doute pas de ce mode de culture, qu'on peut appeler culture *retardée*, puisqu'elle consiste à retarder la floraison, par opposition à culture *forcée* qui consiste à l'avancer, ne puisse être généralisée et s'appliquer avec succès à un grand nombre de végétaux annuels ou vivaces, qu'il y aurait intérêt à faire fleurir l'hiver, selon le besoin, ou à des époques déterminées.

Sans vouloir expliquer ici comment on peut retarder la floraison des plantes annuelles et vivaces, je crois devoir dire que l'idée qui m'a guidé dans cet essai repose sur ce principe que le but de la végétation est la reproduction de l'espèce, et que, par conséquent, l'on peut, dans une certaine limite et avec des précautions spéciales, prolonger l'existence, soit des végétaux annuels, soit seulement des parties annuelles des végétaux vivaces, en les empêchant de fleurir. Toutefois, pour les plantes vivaces, il faut en plus empêcher le développement des pousses annuelles qui naissent sur la partie réellement vivace ou végétale

Nous recommandons aux horticulteurs de faire des essais de ce genre; ils ne manqueront certainement pas d'arriver à des résultats intéressants.

(Revue horticole).

A. CHARGUERAUD.

*
* *

Pelargonium Hederæfolium (Vulgo Geranium Lierre). — Nous nous souvenons des jolies suspensions faites exclusivement avec le Geranium Lierre à fleurs simples; c'était charmant. De juin à novembre, la voûte de la véranda répandait des fleurs. Depuis quelques années, des variétés splendides sont arrivées. En passant, rendons hommage aux semeurs de ces belles plantes, et notamment à MM. Lemoine et Crousse, de Nancy. De tous les coloris des zonales, on trouve aujourd'hui des *Pelargonium hederæfolium*. Il y en a

des simples, très variés, même à fleurs rouge cocciné, et des doubles de toutes les nuances. Leur culture est élémentaire : de la lumière et de l'eau. Un fait à noter, c'est que les *Pelargonium hederæfolium* sont plus gourmands que les zonales. Ils demandent des arrosements copieux pendant l'été et de fréquents rempotages. En pleine terre, ils sont une merveille. Nous venons de voir un massif de ces plantes en plein air, il était magnifique. Composé exclusivement de trois variétés à fleurs doubles : Mme Crousse, Albert Crousse et Jeanne d'Arc ; ces trois zones, dans un massif ovale de 8 mètres et couverts de fleurs, formaient un tapis ruisselant comme des pierres précieuses. L'avantage de cette espèce, c'est qu'elle endure mieux les pluies que les autres *Pelargonium*. Aimant l'eau, elle s'abreuve, pousse avec vigueur et fleurit quand même ! Notre bonne terre franche lui convient admirablement. En pot, si les plantes ne sont pas cultivées bien sainement, elles subissent les atteintes du puceron. Une vaporisation de tabac, faite régulièrement tous les quinze jours, évitera la venue de ces ogres en miniature. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons volontiers : le traitement préventif est un sûr garant contre les insectes, quels qu'ils soient !

Dans le jardin, en pleine terre, les vaporisations sont impossibles. On pourrait ajouter du jus de tabac dans l'eau des bassinages. De cette façon, on arriverait au même but. Une couple de litres dans un hectolitre d'eau n'amènerait pas de saletés, et cela suffirait.

Voici les noms des plus belles variétés, à nous connues :

Simple : le Vésuve, M. de Boringue, Mlle Blomir, Dubus, l'Élégante, M. H. Cannel et Flambeau.

Double : Mme Crousse, Albert Crousse, Abel Carrière, Mme Lemoine, Gloire de Nancy, Général Négrier, Général Brière de l'Isle, la Fraîcheur, Hanoï, Shei-Poo, Fétiche, Mme Ménoreau, Mme Thibaut, Comtesse Horace de Choiseul, Rubens, Massenet, Stephenson, Louis Thibaut, Albert de

Leau, Eurydice, Mignon, Mme Cochin, Isidore Féral, Mlle Pagès, Mme Boucharlat, Jeanne d'Arc, Marguerite Jacquot, Gloire d'Orléans, Mme Thouvenin.

La liste n'est pas complète; bien d'autres variétés existent ou vont se produire: le champ est vaste, il n'est pas près d'être épuisé.

Ad. VAN DEN HEEDE.

(Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France).

*
* *

Un remède contre la tavelure des poires (Rapport de M. Ed. Prillieux). — Un viticulteur de grand mérite, M. Ricaud, président de la Société vigneronne de Beaune, possède dans cette ville un clos de vigne admirablement tenu et qui est de toutes parts entouré de murs couverts d'espaliers. Il y cultive beaucoup de poiriers au nombre desquels sont des doyennés d'hiver qui sont tous gravement ravagés par la tavelure depuis plusieurs années. M. Ricaud, qui a fait dans son clos des expériences fort intéressantes sur les remèdes contre le Mildiou, ne s'est pas borné à traiter ses vignes, il a aussi essayé les effets de la bouillie bordelaise sur ses doyennés d'hiver tavelés et il a obtenu un succès complet. J'ai vu les trois poiriers qu'il a traités, non seulement couverts d'un feuillage en pleine végétation et du plus beau vert, mais encore portant des fruits lisses, gonflés et parfaitement sains, tandis que les arbres non traités semblaient moins vigoureux et ne portaient, comme les années précédentes, que des poires malvenantes et crevassées. L'effet du traitement dans de telles conditions m'a paru absolument certain. J'espère qu'au printemps prochain beaucoup de nos confrères en feront l'essai et qu'ils viendront dans un an se porter garants de l'efficacité du remède.

Voici exactement le mélange qu'a employé M. Ricaud pour le traitement de ses poiriers. Il a fait dissoudre un kilog. de sulfate de cuivre dans douze litres d'eau; puis il y a ajouté

un lait de chaux contenant deux kilogrammes de chaux dans quatre litres d'eau. On obtient ainsi un liquide trouble, d'une couleur bleuâtre, un peu épais et qui contient les produits de la décomposition du sulfate de cuivre par la chaux. Cette sorte de bouillie très claire peut être répandue très simplement en petites gouttes à l'aide d'un mince balai de bruyère, comme on a fait l'an dernier dans le Médoc. Depuis on a imaginé de nombreux appareils à l'aide desquels on peut répartir d'une façon plus parfaite ce liquide trouble et épais que l'on désigne sous le nom de bouillie bordelaise. L'instrument employé par M. Ricaud était la pompe seringue Raveneau. En outre, au mélange de chaux et de sulfate de cuivre, qui me paraît être la matière essentiellement efficace, il ajoutait un demi-litre de jus de tabac. Le traitement a été opéré le 31 mars. Ce point me paraît avoir une importance particulière et j'y dois insister, car, pour les vignes, les traitements faits de bonne heure ont seuls donné des résultats pleinement satisfaits.

(*Journal de la Société d'horticulture de France*).

*
*
*

Conservation des raisins. — Voici un nouveau procédé pour la conservation des raisins, indiqué dans le *Bulletin de la Société d'horticulture de Nancy*. Ce procédé des plus élémentaires, employé à Constantinople, peut, par sa simplicité et ses bons résultats, rendre quelques services.

Au moment de la cueillette, on choisit les plus belles grappes de raisin auxquelles on laisse un peu de tige; on enlève avec des ciseaux tous les grains gâtés ou considérés comme impropres à être conservés. Alors on creuse dans le sol, en plein air, un trou d'un mètre de profondeur sur autant de largeur; cela fait, on prend des perches un peu plus longues que le trou n'est large et, après avoir attaché à chaque perche autant de grappes qu'elle peut en contenir sans que les unes touchent les autres, on pose ces perches horizonta-

lement sur une branche transversale qui est placée à une distance de 30 centimètres de la surface du trou. On met au fond du trou un peu de paille avec une mèche soufrée que l'on allume au moment de fermer, puis on pose par dessus les perches des planches inclinées en dos d'âne, de manière que l'eau des pluies ne suinte pas sur les raisins; on place dessus des branches d'arbres et de la terre jusqu'à la surface du sol.

Au moment voulu, on ouvre tel ou tel trou dans lequel on est sûr de trouver le raisin aussi frais qu'au moment de la cueillette. On observe cependant qu'une fois qu'un trou est entamé, le raisin qu'il contient doit être consommé sous deux ou trois jours. Si l'opération a été bien faite, on peut ainsi conserver du raisin en parfait état jusqu'à Pâques.

* *

Préservatif de la gelée pour les arbres fruitiers. — Thomas André Knight remarqua, le premier, que l'avortement des fleurs des arbres fruitiers, doit être attribué à l'interruption du cours de la sève dans la tige des arbres, occasionnée par les gelées du printemps : un rosier de Chine présentait une végétation luxuriante et une floraison superbe, tandis que ses voisins étaient tout étiolés après les gelées : ce rosier avait sa tige et ses rameaux principaux protégés contre le froid par un lierre qui le serrait étroitement.

Le *Journal des Campagnes* raconte que M. Slowne, profitant de l'observation de Knight, fit l'expérience suivante : il enveloppa de grosses cordes de foin la tige et les principales branches d'un pommier de reinette, tandis que deux autres voisins servaient de témoins. Les gelées furent abondantes et fortes fin avril et premiers jours de mai; le Pommier préservé donna une récolte abondante, tandis que les deux autres ne donnèrent pas le moindre fruit.

(*Bulletin de la Société d'Horticult. d'Orléans et du Loiret*).

* *

Trois nouveaux Bégonias. — Parmi les plantes nouvelles, la *Revue Horticole* recommande *trois Bégonias* dont les deux premiers ont été obtenus par M. Malet, du Plessis-Piquet.

Octavie Malet. — Plante naine excessivement floribonde. Tige robuste, raide, dressée, atteignant quinze à vingt centimètres de hauteur. Feuilles portées sur un fort pédoncule, limbe épais à contours arrondis. Fleurs bien pleines, d'un très beau blanc, à pétales externes largement ovales, arrondis, les internes plus petits et plus serrés. Ces fleurs sont portées sur des pédoncules nombreux, très raides, s'élevant bien au-dessus des feuilles.

Cette plante est très estimée et recherchée pour la pleine terre. Les fleurs, qui se conservent longtemps, simulent de petits Camélias et sont propres à la confection des bouquets.

Marron. — Celui-ci comme taille et végétation se rapproche un peu du précédent; il est plus buissonneux et un peu plus nain. Les pédoncules sont nombreux et courts et supportent des fleurs marron foncé. Cette plante, comme la précédente, est très bonne pour mettre en bordure ou en première ligne autour d'un massif.

Louis-d'Or. — Variété très floribonde et remarquable par la couleur de ses fleurs d'un beau jaune d'or brillant, très pleines et à pétales larges.

La culture de ces Bégonias à fleurs doubles ne présente rien de particulier, les plantes sont vigoureuses, robustes et se multiplient par boutures comme on le fait pour celles du groupe des Bégonias tubéreux auquel elles appartiennent.

À VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles,

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.

Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.

Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil
avec diplôme, offerte le 17 août 1884,

par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise,
en témoignage de leur satisfaction

pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais
G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,

à base de goudron, breveté s. g. d. g.,

sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes
récompenses accordées à ce genre de fabrication.

*Une notice explicative est adressée franco aux personnes
qui en font la demande.*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES

à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



Leçons d'Horticulture.

MARS 1887.

Conditions essentielles pour assurer la réussite des Greffes.

<i>Vineuil :</i>	Jeudi 3, à 10 heures du matin, chez M. Dupré.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 3, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Sentis :</i>	Dimanche 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Saint-Leu :</i>	Jeudi 10, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Précy :</i>	Jeudi 10, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie
<i>Baron :</i>	Dimanche 13, à 11 heures du matin, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montlévêque :</i>	Jeudi 17, à 9 heures du matin, à la mairie.
<i>Frmenonville :</i>	Jeudi 17, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 20, à 9 heures du matin, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 20, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 24, à 10 heures du matin, au théâtre.
<i>Betz :</i>	Jeudi 24, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Roblin, maire.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 27, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27, à 2 heures et demie de l'après-midi, à la mairie.
<i>Barberie :</i>	Jeudi 31, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 31, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

On demande un Garçon-Jardinier.

S'adresser à M. DESLANDES, jardinier au château de Chamant, près Senlis.